

115^e ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1971

115^e ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1971

IMPRIMERIE CENTRALE - 38, RUE DU MOLE, GENÈVE, 1972

RAPPORT
DE
la Clinique psychiatrique de Bel-Air
ET DU
CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE

Commission administrative

MM. *Donzé Willy*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* (4)

Mme *Rosselet Yvette*, *secrétaire* (1)

MM. *Berthet Edmond* (4)
Fazan Roger (1)
Dr Genet Gaston (1)
Herren André (5)
Labhart Walter (5)
Dr Monod André (2)
Penay John (4)
Dr Sorg Daniel (3)

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur: M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Directeurs-adjoints: M. le Prof. *Garrone Gaston*
M. le Prof. *Tissot René*

Sous-directeur médical: M. le Dr *Mutrux Silvain*

Sous-directeur administratif: M. *Meyer Louis*

Au cours de l'année 1971, la Commission administrative a tenu 10 séances plénières et 12 séances de sous-commissions.

- 1) nommés par le Conseil d'Etat (séance du 4 février 1966)
- 2) nommé par le Conseil d'Etat (séance du 8 octobre 1968)
- 3) nommé par le Conseil d'Etat (séance du 25 septembre 1970)
- 4) nommés par le Grand Conseil (séance du 8 janvier 1966)
- 5) élus par le personnel (votation du 2 octobre 1970)

Effectif du personnel au 31 décembre 1971
Clinique psychiatrique universitaire de Bel-Air

Personnel médical

Médecin directeur	1
Directeur adjoint	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoins	10
Médecins assistants	26
Médecins volontaires	2
Secrétaire de direction	1
Secrétaires médicales	11
Chef du personnel adjoint	1

Infirmiers :

Chefs et s.-chefs	3
Chefs et s.-chefs pavillons	18
Infirmiers	41
Infirmiers détachés Laborat.	3
Elèves-infirmiers	25
Aides-hospitaliers	18
Journalier	-

Infirmières :

Chefs et sous-chefs	3
Chefs et s.-chefs pavillons	18
Infirmières	87
Infirmières détachées labo.	2
Elèves-infirmières	48
Elève-aide-hospitalière	1
Aides-hospitalières	66
Journalières	22

Technicien en radiologie	1
Pharmacienne	1
Aide pharmacienne	1
Psychologues	2
Monitrices école	2
Sociothérapeutes	4
Moniteur école	3
Assistances sociales	8
Chef de laboratoire	1
Laborantin(e)s	8
Ergothérapeutes	2
Chef moniteur d'ateliers	1
Moniteurs d'ateliers	2
Chef encéphalographiste	1
Elève-encéphalographiste	1
Physiothérapeutes	4
Photographe	1

Total . . . 452

Personnel administratif et services généraux

Sous-directeur administratif	1
Sous-directeur administr. adjoint	1
Chef du personnel	1
Caissier-comptable	1
Caissier-comptable-adjoint	1
Commis principal	1
Commis	3
Secrétaires	4
Téléphonistes	1
Chef magasinier	1
Sous-chef magasinier	1
Magasinier	1
Chef cuisinier	1
Chef cuisinier-adjoint	9
Cuisiniers	29
Aides de cuisine	1
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	12
Chauffeurs, mécaniciens	1
Chef menuisier	1
Sous-chef menuisier	4
Menuisiers	1
Chef électricien	5
Electriciens	1
Chef maçon-peintre	5
Maçons, peintres	1
Chef de culture	1
Sous-chef de culture	9
Jardiniers	-
Chef lingère-repasseuse	1
Sous-chef lingère-repasseuse	26
Lingères-repasseuses	1
Chef buandier	1
Sous-chef buandier	20
Buandiers	3
Tailleurs	1
Cordonnier	1
Relieur	3
Coiffeurs	1
Tapissier-matelassier	1
Mécanicien auto	4
Chauffeurs auto	1
Gouvernante	1
Gouvernante-adjointe	15
Nettoyeurs, nettoyeuses	61
Femmes de chambre	1
Ingénieur	1

Total . . . 242

Centre psycho-social universitaire et ateliers

Centre psycho-social

Médecin chef	1
Médecins adjoints	8
Médecins assistants	18
Médecins consultants	7
Assistances sociales	14
Psychologues	5
Secrétaires	26
Sous-directeur adj.	1
Commis principal	1
Téléphonistes	2
Sociologues	2
Coordonateur techn.	1
Intendant des travaux et d'ateliers	1
Animatrice	1
Monit. atelier	6
Chauffeur manutentionnaire	1
Total	95

Hôpital de jour

Médecin assistant	1
Secrétaire	-
Assistant social	1
Infirmière	1
Aides-hospitalières	2
Rééducatrice	-
Psychologue	1
Educatrices	2
Total	8

Ateliers de réadaptation :

Infirmière	1
Médecin-assistant	1
Psychologue	1
Moniteurs, monitrices d'ateliers	3
Secrétaire	1
Total	7

Ateliers d'occupation :

Moniteurs, monitrices d'ateliers	3
Educatrice	1
Total	4

Ateliers d'entraînement au travail :

Médecin-chef	1
Psychologue	1
Chefs moniteurs d'ateliers	2
Moniteurs, monitrices d'ateliers	7
Secrétaire	-
Commis	1
Chauffeur autos	1
Total	13

Office de l'arriération

Médecin-chef	-
Secrétaire	1
Total	1

Toxicopathie

Médecin chef	1
Médecin chef de clinique	1
Médecin-assistant	1
Médecin consultant	1
Assistances sociales	2
Infirmier-ère	1
Secrétaire	1
Total	8

Rapport de la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Sur le plan de l'organisation, trois décisions importantes ont marqué l'année 1971.

a) On a procédé au remaniement du bureau des chefs infirmiers afin d'accroître son efficacité. Dans ce but, tout en maintenant l'autonomie de chacune des 3 divisions, l'on a créé un poste d'infirmier chef général, qui supervise et coordonne le travail des 3 chefs infirmiers et de leur remplaçant. Un poste de commis adjoint au bureau des chefs infirmiers a également été prévu pour permettre à ceux-ci de se consacrer davantage aux nombreuses tâches paramédicales spécifiques qui leur incombent, en les soulageant de travaux administratifs contraignants. De

plus, dans un but de rationalisation encore, un poste d'infirmière chef chargée de l'« intendance » des malades a été institué pour l'ensemble de la clinique.

b) Au niveau des pavillons, les postes de sous-chefs de pavillon ont tous été convertis en postes de chefs de pavillon. L'on s'était rendu compte que les horaires des chefs et des sous-chefs ne concordant pas, ces derniers remplissaient pratiquement le même rôle que leur supérieur. Dorénavant, l'un des deux chefs de pavillon assure, à tour de rôle et pour une année au moins, la liaison avec le sous-directeur administratif et avec la direction. En libérant la classe qui correspondait au poste de sous-chef de pavillon, on peut désormais — sans créer de nouvelle fonction — promouvoir les infirmiers particulièrement méritants qui, en raison de leurs qualités spécifiques ou en raison de la pyramide des âges, n'avaient auparavant aucune chance d'accéder à un poste hiérarchiquement supérieur au leur.

c) Les heures de travail du personnel soignant ont été ramenées de 45 à 44 par semaine. On peut ainsi accorder deux jours de congé de suite et ce, une semaine sur deux.

Les 3 divisions de la clinique ont fait face aux besoins de la population. Une diminution de l'effectif des malades présents, déjà notée dans la division « hommes » au cours du deuxième semestre 1970, s'est confirmée en 1971, en dépit d'une nette augmentation des admissions.

Dans la division de gériatrie, quelques malades, dont l'atteinte somatique était nettement prédominante, ont pu être transférés à l'Hôpital de gériatrie. En dépit de cela et malgré une mobilité importante de sa population, cette division reste surchargée.

Le recrutement du personnel soignant s'est un peu amélioré. Mais cette augmentation ne porte que sur les élèves et sur les aides soignants. Le nombre d'infirmières diplômées plafonne à 108 unités; celui des infirmiers diplômés est encore tombé de 5 unités, passant de 67 à 62. La situation reste donc préoccupante. Le seul élément pronostic favorable à longue échéance est l'augmentation du nombre des élèves en formation qui a passé de 62 à 72 unités de 1970 à 1971.

De plus l'Ecole d'infirmiers et d'infirmières de la clinique a non seulement accru sa participation aux cours donnés aux aides-hospitalières mais a encore contribué depuis 1971 aux cours de recyclage offerts au personnel soignant de la clinique. Elle a également pris en charge les stages pédagogiques de 14 infirmiers venant de l'extérieur, soit de Suisse, soit de l'étranger, pour une durée variant de 15 jours à 2 mois. Dans ces conditions, les deux monitrices et le moniteur, malgré le soutien d'une monitrice à temps partiel, n'étaient plus à même d'assumer efficacement ces activités supplémentaires qui s'ajoutaient à l'effectif croissant des élèves. Aussi, au cours du dernier trimestre 1971, l'équipe des moniteurs a-t-elle été portée à 5 personnes, soit

2 monitrices et 3 moniteurs plein-temps. Ainsi l'Ecole a-t-elle pu faire face à ses tâches multiples et être à même par surcroît d'augmenter le nombre d'heures de cours qu'elle donne à ses élèves et de développer l'enseignement clinique qu'elle leur dispense. Il faut encore noter que 13 élèves ont obtenu leur diplôme en 1971 et que 32 élèves ont commencé leur formation.

La modernisation des installations de la clinique s'est poursuivie. On a acquis 70 lits à moteur pour la division de gériatrie et équipé le service de physiothérapie par du matériel adéquat. On a également procédé à la mise en place d'un service de stérilisation.

Dans le domaine de la lutte contre le feu, un certain nombre d'hydrants souterrains ont été transformés en bornes hydrantes, de même qu'au Château de Chougny l'on a mis en service un appareil de détection d'incendie, ainsi qu'un groupe électrogène.

Sur le plan de la recherche, l'activité s'est normalement développée. Les directions de travail privilégiées restent les troubles du comportement des personnes âgées et les moyens de les pallier, le métabolisme des monoamines dans la psychose maniaco-dépressive, le sommeil et la maladie de Parkinson.

STATISTIQUES

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er janvier 1971	291	389	680
» admis au cours de l'année 1971	896	1.211	2.107
» en soins pour l'année 1971	1.187	1.600	2.787
» sortis au cours de l'année 1971*	935	1.213	2.148
» présents le 31. 12. 1971	252	387	639
* y compris décès	78	125	203

Malades admis en 1971

Diagnostic :	Hommes	Femmes	Total
Psychoses maniaco-dépressives	60	128	188
Etats confuso-oniriques sans étiologie connue	3	3	6
Bouffées délirantes	36	30	66
Schizophrénies	71	82	153
Délires chroniques systématisés	28	73	101
Autres états psychotiques	5	21	26
Psychoses alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	37	19	56
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	4	0	4
Epilepsies	5	13	18
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	79	159	238
Autres troubles de la sénilité	27	67	94
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	19	18	37
Névroses (sauf états dépressifs)	22	45	67
Dépressions névrotiques, dépressions réactionnelles	214	406	620
Affections psychosomatiques	0	2	2
Personnalités psychopathiques	39	28	67
Troubles du comportement sexuel	3	1	4
Alcoolisme chronique	193	72	265
Autres toxicomanies	27	17	44
Oligophrénies	9	15	24
Troubles fonctionnels du système nerveux non classables dans les autres catégories	15	12	27
Total	896	1.211	2.107

Malades sortis en 1971

Diagnostic :	Hommes	Femmes	Total
Psychoses maniaco-dépressives	56	128	184
Etats confuso-oniriques sans étiologie connue	2	3	5
Bouffées délirantes	38	25	63
Schizophrénies	85	81	166
Délires chroniques systématisés	33	71	104
Autres états psychotiques	7	24	31
Psychoses alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	48	20	68
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	7	0	7
Epilepsie	7	12	19
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	71	133	204
Autres troubles de la sénilité	16	97	113
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	22	25	47
Névroses (sauf états dépressifs)	23	41	64
Dépressions névrotiques, dépressions réactionnelles	229	401	630
Affections psychosomatiques	0	2	2
Personnalités psychopathiques	37	33	70
Troubles du comportement sexuel	4	1	5
Alcoolisme chronique	197	71	268
Autres toxicomanies	28	14	42
Oligophrénies	11	18	29
Troubles fonctionnels du système nerveux non classables dans les autres catégories	14	13	27
Total	935	1.213	2.148

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE - RAPPORT ANNUEL 1971

L'année 1971 a comporté la mise en place de plusieurs unités qui viennent heureusement compléter les moyens dont le centre dispose pour la prise en charge ambulatoire des patients psychiatriques.

1) Le *Centre des Vollandes*, destiné au traitement des toxicophiles, s'est ouvert le 1^{er} octobre au premier étage d'un immeuble locatif sis 69, rue des Vollandes. Ce centre est animé par une équipe comprenant des médecins, socio-thérapeutes, ergothérapeute, assistante sociale, infirmière et secrétaire. Les patients qui fréquentent le centre y viennent spontanément, et aucune publicité n'a été faite.

2) Le *Centre de prise en charge intensive*. En raison du retard apporté dans les travaux de construction de l'immeuble locatif où il devait être installé, ce centre a été ouvert provisoirement dans les locaux momentanément disponibles du Boulevard St-Georges. Une équipe thérapeutique a pu être constituée. Elle est formée de médecins, psychologue, infirmiers et moniteurs. Les patients sont pris en charge toute la journée et rentrent le soir à la maison. L'expérience s'est montrée très positive et rentable sur le plan thérapeutique, ce qui laisse prévoir une amélioration de l'efficacité lors de l'installation dans les locaux adéquats dès janvier 1972.

3) Un *nouvel atelier d'entraînement au travail* a pu être installé au rez-de-chaussée de l'immeuble locatif qui abrite le Centre des Vollandes. Cet atelier peut recevoir 25 patients et est orienté vers un rendement aussi proche que possible du normal. Il vient très heureusement compléter la gamme des possibilités offertes aux malades séjournant dans nos ateliers. L'équipe qui l'anime est composée uniquement de moniteurs d'atelier, afin de réaliser des conditions presque semblables à celles du marché habituel de l'emploi.

Des modifications de détails ont été introduites dans les équipes de secteur, de façon à améliorer leur efficacité ainsi que les conditions de formation des médecins.

A côté des activités proprement thérapeutiques, le CPSU a déployé une activité importante dans le domaine social. Le personnel du CPSU s'est occupé également des loisirs d'un certain nombre de malades, grâce à l'activité du club Gaspard de la Rive. Par ailleurs, des camps de ski et de vacances ont pu être organisés.

Dans le domaine culturel et de l'information, le CPSU a continué à jouer comme par le passé un rôle actif: organisation de cours et séminaires, participation à la formation du personnel para-médical, information du public, participation à des groupes d'étude, collaboration avec les institutions existantes.

L'enseignement universitaire et post-universitaire, ainsi que la recherche scientifique sont également restés l'une des préoccupations des cadres du CPSU qui s'y vouent avec dynamisme.

L'année 1971 a été malheureusement marquée par la brusque disparition du Docteur François Jaeggi, médecin-chef du service de psychiatrie sociale et de réadaptation. Il laisse un vide qui ne pourra pas être comblé.

STATISTIQUES 1971

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE

Consultations :

Consultations individuelles adultes au CPSU	15 902
Visites à domicile, Urgences de nuit (visites)	114
Visites dans les pensions	18
Psychothérapies par relaxation	753
Psychothérapies par groupes	0
Groupes d'information	352
Consultations et visites service social	4 164
	<u>21 303</u>

Personnes traitées en 1971

	Genev.	Conf.	Etrang.	Total
Adultes anciennement immatriculés				1 895
Adultes immatriculés en 1971				1 201
				<u>3 096</u>
+ patients traités en relaxation	640	1 489	967	61
+ participants groupes d'information	13	17	31	22
	11	9	2	
Total des personnes suivies par le Centre.	664	1 515	1 000	3 179

Statut administratif des patients immatriculés en 1971

Adultes bénéficiant de la gratuité complète	214
Adultes bénéficiant de la gratuité des soins mais payant leurs médicaments	183
Adultes au bénéfice d'une assurance (CM - CNA - etc.)	1 168
Adultes payant les consultations	1 531
Cas encore indéterminés au 31.12.71	0
	<u>3 096</u>

* Remarque générale : dans ces chiffres sont inclus les cas suivis dans la section de toxicopathie.

POLICLINIQUE

Consultations

Consultations à la Polyclinique de Psychiatrie	4 295
d'adultes en provenance de l'Hôpital Cantonal	

Personnes traitées en 1971

	Genev.	Conf.	Etrang.	Total
Adultes examinés à la Polyclinique.	324	769	666	1 759

RÉCAPITULATION

Consultations

Total des consultations du Centre Psycho-Social Universitaire	21 303
Total des consultations de la Polyclinique	4 295
Total général des consultations en 1971	<u>25 598</u>

Personnes traitées en 1971

	Genev.	Conf.	Etrang.	Total
Centre Psycho-Social	664	1 515	1 000	3 179
Policlinique	324	769	666	1 759
Total général des personnes traitées en 1971	988	2 284	1 666	4 938

CENTRE DE PRISE EN CHARGE INTENSIVE ET D'OBSERVATION - CPCIO

	Journées	Stagiaires
Prise en charge	1 737	71

ATELIERS DU CENTRE PSYCHO-SOCIAL

	Journées	Stagiaires
Atelier de réadaptation (Bd St-Georges 16-18)	996	15
Stages pris en charge en totalité par AI	288	3
Stages pris en charge partiellement par AI	105	4
Stages pris en charge par arrangement privé	260	11
Stages sans garantie	1 649	33

Atelier d'entraînement au travail (35, rue Maunoir)	10 947	88
---	--------	----

Atelier d'occupation (Bd d'Yvoy 3-5)	3 207	23
--------------------------------------	-------	----

Récapitulation :

Atelier de réadaptation	1 649	33
Atelier d'entraînement au travail	10 947	88
Atelier d'occupation	3 207	23
	<u>15 803</u>	
Total des journées de stage en 1971		144
Total des postes occupés dans les ateliers du CPSU en 1971		

Stagiaires ayant fréquenté les ateliers en 1971 :

Atelier de réadaptation	29
Atelier de réadaptation et atelier d'entraînement au travail	4
Atelier de réadaptation et atelier d'occupation	0
Atelier de réadaptation, atelier d'entraînement au travail et atelier d'occupation	0
Atelier d'entraînement au travail	84
Atelier d'entraînement au travail et atelier d'occupation	0
Atelier d'occupation	23
Total effectif des stagiaires ayant fréquenté les ateliers du CPSU en 1971	<u>140</u>

HOPITAL DE JOUR CLAIRIVAL

	Journées	Stagiaires
Stages pris en charge par AI	2 205	17
Stages pris partiellement en charge par SAM.	0	0
	<u>2 205</u>	<u>17</u>

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1971, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés 2 451 485,— F
(en 1970, 1 992 958,— F)

Les recettes provenant du Service d'assistance médicale (SAM)
recouvrements non compris) ont été de:

assistés genevois 753 486,— F
(en 1970 : 508 118,— F)

assistés confédérés 1 025 956,50 F
(en 1970 : 708 092,— F)

assistés étrangers 414 528,50 F
(en 1970 : 330 248,— F)

ensemble des malades assistés 2 193 971,— F
(en 1970 : 1 546 458,— F)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés: 287 365 journées
(en 1970 : 259 564 journées)

Soit : Clinique de Bel-Air 247 515 journées

Centre psycho-Social, Ateliers, Hôpital de jour,
office de la déficience mentale et toxicopathie 39 850 journées

malades 235 984 »
(en 1970 : 246 077 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante:

Genevois :	86 456 journées	(en 1970 :	95 528 journées)
Confédérés :	104 936 »	(» »	109 703 »)
Etrangers :	44 592 »	(» »	40 846 »)
	235 984 journées		246 077 journées

Les malades assistés participent à ce nombre pour 109 343 journées,
soit le 46,33%, se répartissant comme suit:

assistés genevois : 37 819 j. = 16,02% (en 1970: 39 453 j. = 16,03%)
assistés confédérés : 52 097 j. = 22,08% (» » 54 691 j. = 22,23%)
assistés étrangers : 19 427 j. = 8,23% (» » 18 684 j. = 7,59%)
il reste pour les autres malades 126 641 journées, soit le 53,67%.

Au 31 décembre 1971, l'effectif des malades était de 636, dont 6
malades détachés à l'Hôpital cantonal et 23 en congé, soit :

338 malades non assistés :	53,14%	(en 1970: 364 = 53,84%)
103 » assistés genevois :	16,20%	(» » 103 = 15,24%)
147 » assistés confédérés :	23,11%	(» » 147 = 21,75%)
48 » assistés étrangers :	7,55%	(» » 62 = 9,17%)
636 » au total.		676

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

23,98 F pour les malades non assistés
(en 1970 : 16,57 F) tabl. XIV.
19,92 F pour les malades assistés genevois
(en 1970 : 12,88 F) tabl. XIV.
19,69 F pour les malades assistés confédérés
(en 1970 : 12,95 F) tabl. XIV.
21,33 F pour les malades assistés étrangers
(en 1970 : 17,67 F) tabl. XIV.

Coût de la journée de maladie :

En 1971, le coût de la journée de maladie se monte à 95,23 F
(tabl. V). (En 1970 : Fr. 77,83).

BILAN (Tableau I)

ACTIF	1970	1971
	F	F
I. Actifs d'exploitation		
Immobilisations (tableau II)	535 491,50	519 209,85
./. Amortissements (tableau II)	293 775,65	278 628,55
Net	241 715,85	240 581,30
Marchandises en stock	862 337,65	959 552,30
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	519 344,95	657 478,35
Débiteurs divers (tabl. III)	481 516,70	515 840,80
Caisse et Chèques postaux	431 799,97	318 554,13
Caisse d'Epargne, cpte-crt	10 651,60	473 293,25
	2 547 366,72	3 165 300,13

II. Actifs des fonds à destination spéciale

Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV) . . .	94 000,—	97 000,—
» » » espèces (tabl. IV) . . .	440 047,44	503 163,94
Caisse cpte courant Dépôts malades . . .	30 004,67	42 003,67
» » » Arbre de Noël . . .	2 718,30	2 886,50
» » » Fonds Travail . . .	7 786,63	3 709,14
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III) . . .	6 130,15	7 208,65
Actifs transitoires (tabl. XXIV) . . .	—,—	227 957,—
	<u>580 687,19</u>	<u>883 928,90</u>

III. Actifs de placement

Caisse d'Epargne, Fonds autos . . .	3 926,09	4 042,34
» » Fds appar. électr. méd. . .	10 565,95	11 038,05
» » Ateliers de réadaptation . . .	116 441,25	139 414,45
» » » d'entrain. et d'occup. . .	106 214,17	134 250,22
» » Hôpital de jour . . .	13 165,60	17 105,40
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III) . . .	2 657,85	3 416,85
Impôts anticipés s/cpte-crt Caisse d'Epargne . .	3 592,95	—,—
	<u>256 563,86</u>	<u>309 267,31</u>
Total de l'actif . . .	<u>3 384 617,77</u>	<u>4 358 496,34</u>

PASSIF

I. Fonds propres

	1970 F	1971 F
Fonds renouvellement automobiles . . .	3 926,09	4 042,34
» » impôts anticip. à récup. . .	33,50	35,50
Fonds app. élect.-médicaux . . .	10 565,95	11 038,05
» » impôts anticipés à récupérer . . .	137,25	143,50
Ateliers de réadaptation . . .	116 441,25	139 414,45
Fonds renouvellement matériel . . .	1 281,95	1 595,40
Impôts anticipés à récupérer . . .	106 214,17	134 250,22
Ateliers d'entraînement et d'occupation . . .	1 077,60	1 461,—
Impôts anticipés à récupérer . . .	13 165,60	17 105,40
Hôpital de jour . . .	127,55	181,45
Impôts anticipés à récupérer . . .	3 592,95	—,—
Caisse d'Epargne Impôts anticipés à récupérer . .	1 062 562,66	1 070 660,62
Capital d'exploitation . . .	<u>1 319 126,52</u>	<u>1 379 927,93</u>

II. Fonds à destination spéciale

Tableau IV . . .	574 557,04	648 763,25
Impôts anticipés à récupérer . . .	6 130,15	7 208,65
	<u>580 687,19</u>	<u>655 971,90</u>

III. Passif exigible à court terme

Créanciers divers (tabl. III) . . .	817 472,95	1 664 084,88
Travaux en cours . . .	—,—	293 648,05
Passifs transitoires (tabl. XXIV) . . .	659 233,15	357 725,15
	<u>1 476 706,10</u>	<u>2 315 458,68</u>
Total . . .	<u>3 376 519,81</u>	<u>4 351 358,51</u>

IV. Boni budgétaire de l'exercice en cours

Total du passif . . .	8 097,96	7 137,83
	<u>3 384 617,77</u>	<u>4 358 496,34</u>

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (Tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr.	Amortiss. (après réintégration)	Valeur nette
	F	F	F
a) au 31. 12. 1970			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	513 323,50	281 998,25	231 325,25
Exploitation agricole	3 087,—	1 979,40	1 107,60
Automobiles	17 001,—	9 798,—	7 203,—
Total . . .	<u>535 491,50</u>	<u>293 775,65</u>	<u>241 715,85</u>

b) au 31. 12. 1971

Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	477 957,85	264 325,65	213 632,20
Exploitation agricole	3 087,—	2 288,10	798,90
Automobiles	36 085,—	12 014,80	24 070,20
Total . . .	<u>519 209,85</u>	<u>278 628,55</u>	<u>240 581,30</u>

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers (Tableau III)

	1970 F	1971 F
a) Pensionnaires et garants		
Service d'assistance médicale pour genevois . .	78 436,—	119 820,—
» » » confédérés	116 429,—	166 008,—
» » » étrangers	57 485,—	68 382,50
» » » soins spéciaux	—,—	265,—
» » » all. pour impotents	—,—	14 806,—
Caisses-maladie	164 655,50	199 972,—
Assurance accidents Suval	14 490,—	—,—
Assurance militaire fédérale	450,—	—,—
Assurance invalidité	22 950,—	16 560,—
Malades non assistés	47 161,—	57 496,40
Créances en recouvrement au SAM	17 288,45	14 168,45
Total . . .	<u>519 344,95</u>	<u>657 478,35</u>

b) Débiteurs divers

Impôts anticipés à récupérer : . . .	12 380,95	10 625,50
Sur Fonds Divers	—,—	3 778,15
Sur Compte courant Caisse d'Epargne	20 724,05	45 109,95
Factures diverses à encaisser	20,—	20,—
Divers en recouvrements au SAM	—,—	49 885,—
Allocations de vie chère à recevoir	350 000,—	—,—
Allocation complémentaire de l'Etat	72,90	—,—
Contribution CEH à recevoir	15 683,70	26 659,10
Centre psycho-social	—,—	—,—
Ateliers de réadaptation, d'occupation, d'en- traînement et hôpital de jour	95 016,05	390 388,60
Factures CPSU en recouvrement au SAM	—,—	—,—
Total . . .	<u>481 516,70</u>	<u>512 062,65</u>

c) Créanciers divers

Fournisseurs	283 144,55	1 659 682,88
Pensions malades non assistés payées d'avance.	7 719,—	4 402,—
Travaux en cours	526 608,80	293 648,05
Total	817 472,95	1 957 732,93

Actifs des fonds à destination spéciale

(Tableau IV)

a) Fonds à destination spéciale

	1970 F	1971 F
Legs Quillet	5 641,77	5 810,17
Dépôts des malades	193 487,47	245 486,47
Arbre de Noël	51 194,63	53 703,68
Fonds Travail (cptes banques)	212 716,51	224 029,82
Fonds Castan	48 355,72	50 491,57
Dons et Legs	15 601,34	16 298,39
Legs Champrenaud	448,50	461,95
Legs Montandon	2 416,15	2 488,30
Legs Grandthiévant	2 663,75	2 743,25
Legs Dubois-Frank	428,40	441,25
Policlinique psychiatrique	557,37	574,07
Fonds Loisirs	13 986,02	14 610,87
Fonds Archawski	7 275,86	10 956,01
Fonds Pavillon des enfants	19 783,55	20 667,45
Total	574 557,04	648 763,25

b) Dépôts divers en banques

1. Titres

Caisse d'Epargne, Fonds Travail	51 000,—	54 000,—
» » Arbre de Noël	20 000,—	20 000,—
» » Legs Castan	10 000,—	10 000,—
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	13 000,—	13 000,—
Total	94 000,—	97 000,—

2. Espèces :

Caisse d'Epargne	Legs Quillet	5 641,77	5 810,17
» »	Dépôts des malades	163 482,80	203 482,80
» »	Arbre de Noël	28 476,33	30 817,18
» »	Fonds Travail	153 929,88	166 320,68
» »	Fonds Castan	25 355,72	27 491,57
» »	Dons et Legs	15 601,34	16 298,39
» »	Legs Champrenaud	448,50	461,95
» »	Legs Montandon	2 416,15	2 488,30
» »	Legs Grandthiévant	2 663,75	2 743,25
» »	Legs Dubois-Frank	428,40	441,25
» »	Policlinique psychiatrique	557,37	574,07
» »	Fonds Loisirs	13 986,02	14 610,87
» »	Fonds Archawski	7 275,86	10 956,01
» »	Fonds Pavillon des enfants	19 783,55	20 667,45
Total		440 047,44	503 163,94

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS

(Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 235 984

Charges :	Tableaux	Par jour F	Montants F
900. Frais de personnel	VI	77,40	18 262 718,05
901. Frais d'alimentation	VII	5,17	1 220 235,07
902. Frais des services médicaux	VIII	2,06	485 473,82
903. Frais service gén. adm. entretien	IX	5,94	1 401 642,75
9100. Centre social	X	—,—	—,—
9101. Château de Chougnny	XI	1,83	431 922,90
9102. Ecole d'infirmières	XII	2,60	612 797,45
914/16. Amortissement mobilier; automobiles et exploitation agricole	XIII	0,23	55 012,45
		95,23	22 469 802,49
9103. Centre psycho-social, Atelier de réadaptation, d'entraînement, d'occup., Hôpital de jour, déficience mentale, toxico.	de XVI à XXIII	14,77	3 487 379,93
9109		110,—	25 957 182,42
Total des charges			
Produits :			
907. Taxes d'hospitalisation	XXII	19,68	4 645 456,—
905. Revenu de l'exploitation agricole	XV	0,09	20 525,05
909. Subventions et allocations ordin.	XXII	90,20	21 282 200,—
955. Intérêt sur compte crt Caisse d'Epargne		0,06	16 139,20
		110,03	25 964 320,25
Total des produits			
		0,03	7 137,83
930. Résultat net (profit)			

FRAIS DU PERSONNEL

(Tableau VI)

	Par jour F	Montants F
300. Salaires de base en espèces	64,37	15 189 412,30
320. Allocations de vie chère	15,07	3 556 725,95
323. Primes d'ancienneté et prestations diverses	2,82	664 623,05
324. Indemnités pour le service de nuit	0,90	213 523,—
325. Autopsies, rapatriements	0,02	4 110,—
326. Allocation de ménage	0,29	69 662,50
330. Pensions de retraite	2,45	578 765,80
331. Allocations de vie chère aux retraités	2,39	564 827,65
340. Contributions AVS.	2,56	603 987,55
341. Primes assurances accidents	1,82	430 380,—
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,41	96 893,65
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	1,42	334 568,60
344. Subside à la caisse-maladie du personnel	0,27	65 000,—
351. Contrib. caisse de prévoyance (CEH)	3,22	760 801,65
Total	98,01	23 133 281,70

A déduire :

380. Indemnités versées par les Cies d'assurances	0,53	125 588,95
382. Salaires imputés à exploitation agricole	0,17	41 034,40
384. Divers	0,54	129 640,90
390. Salaires imputés au Centre social	0,77	180 866,25
391. Salaires imputés au Château de Chouigny	1,31	310 654,50
392. Salaires imputés à l'Ecole d'infirmières	2,54	599 778,95
393. Salaires imputés au Centre psycho-social	10,09	2 381 632,80
394. Salaires imputés à l'Atelier de réadaptation	1,—	236 383,80
395. Salaires imputés à l'Atelier d'entraînement	1,58	374 281,65
396. Salaires imputés à l'Atelier d'occupation	0,41	96 946,10
397. Salaires imputés à l'Hôpital de jour	0,87	204 829,60
398. Salaires imputés Service de la déficience mentale	0,28	67 230,45
399. Salaires imputés Toxicopathie	0,52	121 695,30
Total	20,61	4 870 563,65
Net	77,40	18 262 718,05

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 235 984

400. Viande, charcuterie, volaille, poisson	1,57	369 687,21
410. Lait	0,86	201 931,35
420. Fromage, beurre, graisses, œufs	0,75	176 620,11
430. Pain	0,17	41 386,10
440. Farine, pâtes	0,09	21 856,18
450. Fruits, légumes, céréales	1,03	243 453,89
460. Boissons	0,15	36 359,55
470. Café, chicorée, cacao, sucre	0,24	57 671,03
480. Denrées diverses et divers	0,35	82 327,70
Total	5,21	1 231 293,12

A déduire :

490. Repas payés	0,04	11 324,—
491. Diverses recettes	—	265,95
Total	0,04	11 058,05
Net	5,17	1 220 235,07

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 235 984

500. Pharmacie, médicaments	2,02	475 515,48
510. » pansements	0,17	39 547,96
520. » instruments et accessoires	0,02	4 609,36
530. Bibliothèque médicale	0,10	24 639,70
540. Soins spéciaux aux malades	0,33	77 698,25
550. Radiologie, analyses, divers	0,02	5 562,35
560. Laboratoires, produits	0,06	14 741,94
561. » instruments et accessoires	0,24	55 486,87
562. » EEG	0,13	30 001,95
563. » photographie	0,01	2 770,96
Total	3,10	730 574,82

A déduire :

570. Soins spéciaux-impotents	1,04	245 101,—
Total	1,04	245 101,—
Net	2,06	485 473,82

**FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION
(Tableau IX)**

Nombre de journées d'hospitalisation : 235 984

Frais des services généraux :	F	F
600. Lingerie	0,06	13 903,95
601. Literie	0,17	39 427,80
602. Blanchissage	0,15	34 979,03
603. Nettoyages	0,18	41 959,15
604. Eclairage, force-motrice	0,48	114 252,65
605. Combustibles, chauffage	1,16	273 226,20
606. Eau	0,19	45 483,—
608. Gaz	0,02	4 655,35
607. Vêtements, chaussures	0,10	24 975,10
Total	2,51	592 862,23

Frais d'administration

620. Fournitures d'administration	0,12	28 049,05
621. Imprimés	0,07	16 516,60
622. Téléphones	0,09	20 924,75
623. Poste	0,05	10 835,80
624. Assurances diverses	0,28	65 724,45
625. Bibliothèque des malades	0,02	4 731,90
626. Prestations nature aux malades travailleurs	0,02	4 004,50
627. Rémunération aux malades travailleurs « versé à Fonds Travail »	0,13	30 000,—
628. Inhumations (dépenses)	—	106,50
629. Frais divers d'administration	0,24	58 016,99
630. Frais divers salon de coiffure	0,01	2 080,30
631. Frais divers; déplacements; congrès	0,05	11 753,75
632. Frais divers; décoration florale	0,24	56 070,70
Total	1,32	308 815,29

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés	0,01	1 911,50
Net	1,31	306 903,79

Frais d'entretien à l'ordinaire

640. Bâtiments	0,88	208 382,94
641. Installations électriques	0,06	15 709,87
642. Installations de chauffage	0,10	23 924,35
643. Matériel et mobilier usuels	0,24	56 851,15
644. Mobilier et matériel médical	0,26	60 436,67
645. Machines	0,08	19 568,95
646. Parcs et préaux	0,19	44 993,20
647. Autos	0,11	26 116,60
649. Nevika-Equipement studios	0,68	160 000,—
Total	2,60	615 983,73

<i>A déduire :</i>		F	F
690. Locations au personnel	0,25	59 721,65	
692. Remboursement frais d'entretien centre de réad.	0,23	53 900,—	
693. Immeuble 78, Av. de Bel-Air	—,—	485,35	
Total	0,48	114 107,—	
Net	—,—	501 876,73	

903. A l'ord.: frais Serv. gén., d'adm. et d'entr.	—,—	1 401 642,75	
--	-----	--------------	--

Frais d'entretien : à l'extraordinaire

611. Bâtiments, matériel-mobilier, etc.	—,—	467 675,—	
904. A l'extraordinaire			
Total net	—,—	467 675,—	

EXPLOITATION AGRICOLE
(Tableau XV)

1. HORTICULTURE

		Montants F
220. Salaires y compris les charges sociales	0,16	39 234,40
221. Graines et semences, engrais	0,04	10 029,35
222. Frais généraux horticulture	0,07	15 760,10
223. Entretien de l'outillage et du matériel	0,01	3 142,80
229. Variation de l'inventaire	—,—	—,—
224. Amortissement du matériel	—,—	308,70
Total	0,28	68 475,35

A déduire :

225. Fournitures de légumes, fruits		247,05	
227. Fournitures de fleurs	0,31	73 900,70	
229. Variation de l'inventaire	—,—	230,—	
Total	0,31	74 377,75	
Boni	0,03	5 902,40	

3. PARC AVICOLE

		Montants F
240. Salaires y compris les charges sociales	0,01	1 800,—
242. Frais généraux et divers	0,08	20 051,85
249. Variation de l'inventaire	0,01	2 340,—
Total	0,10	24 191,85

A déduire :

245. Fourniture de volaille		100,—	
246. Fourniture d'œufs	0,10	24 870,—	
249. Variation de l'inventaire	0,01	2 400,—	
Total	0,11	27 370,—	
Boni	0,01	3 178,15	

4. FERME

253. Entretien des bâtiments, frais généraux, ferme.	0,02	4 365,50	
--	------	----------	--

A déduire :

255. Fermage	0,07	15 810,—	
Boni	0,05	11 444,50	

5. BOIS ET FORÊTS

260. Salaires y compris les charges sociales	—,—	—,—	
262. Frais généraux	—,—	—,—	
Total	—,—	—,—	

A déduire :

265. Fournitures et vente de bois	—,—	—,—	
Perte	—,—	—,—	
905 Exploitation agricole (ensemble)	0,09	20 525,05	

CENTRE SOCIAL (Tableau X)

	Cptes 1971
<i>Frais du personnel</i>	
3000. Salaires de base en espèces	127 461,25
3200. Allocations de vie chère	31 112,10
3230. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	1 223,65
3260. Allocations de ménage	696,—
3400. Contribution Caisse de compensation (AVS)	5 178,85
3410. Primes assurances accidents	3 247,30
3420. Frais spéciaux pour le personnel	—,—
3430. Contributions Caisse d'allocations familiales (CAFAC)	2 726,10
3440. Subside à la Caisse maladie du personnel	645,—
3510. Contributions Caisse de prévoyance (CEH)	8 576,—
Total	180 866,25

A déduire

3800. Indemnités versées par les compagnies d'assurances	—,—	
Net		180 866,25

Frais généraux

4820. Achats de marchandises Kiosque	83 142,99
4830. Achats de marchandises Cafeteria	222 326,30
6290. Frais divers d'administration	2 190,—
6430. Entretien matériel et mobilier	1 051,40
Total	308 710,69
Total des charges	489 576,94

A déduire :

4920. Recettes diverses kiosque	—	108 003,70
4930. Recettes diverses Cafeteria	—	379 357,30
Total		487 361,—
9100. Centre social — Total net viré à Fonds Travail		2 215,94
Recette kiosque		13 358,51
Perte cafeteria		15 574,45

CHATEAU DE CHOUGNY
(Tableau XI)

Frais de personnel

	Par jour F	Montants F
3001. Salaires de base en espèces		207 040,10
3201. Allocations de vie chère	0,88	46 750,45
3231. Primes d'ancienneté et prestations diverses	0,20	12 124,70
3241. Indemnités pour le service de nuit	0,05	7 929,—
3261. Allocations de ménage	0,03	900,—
3401. Contributions A.V.S.	—	8 779,05
3411. Primes assurances-accidents	0,04	5 501,85
3421. Frais spéciaux pour le personnel	0,03	—
3431. Contributions Caisse alloc. famil. (CAFAC)	—	4 626,35
3441. Subside à la CM du personnel	0,02	832,50
3511. Contributions Caisse de Prévoyance CEH	0,07	16 170,50
Total	1,32	310 654,50

A déduire :

3732. Participation de la Clinique	3,11	733 061,60
3802. Indemnités versées par les Compagnies d'assurances	0,01	3 313,70
Total	3,12	736 375,30
Net	2,54	599 778,95

Frais des services médicaux

5302. Bibliothèque médicale	Net	0,01	2 669,65
-----------------------------	-----	------	----------

Frais des services généraux

6072. Vêtements et chaussures	0,01	2 321,—
6092. Locations	0,02	4 180,—
Net	0,03	6 501,—

Frais d'entretien

6442. Entretien du matériel et mobilier médical	Net	0,01	1 789,35
---	-----	------	----------

Matériel et mobilier

6502. Achat matériel et mobilier	Net	0,01	2 058,50
----------------------------------	-----	------	----------

Total Frais Serv. gén., d'adm., et d'entretien	0,05	10 348,85
--	------	-----------

9102 Total Frais Ecole d'Infirmiers-Infirmières	2,60	612 797,45
---	------	------------

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS (Tableau XXII)

Subventions et allocations

a) à l'ordinaire	90,20	21 282 200,—
960. Allocation de l'Etat	90,20	21 282 200,—
Total	90,20	21 282 200,—

b) à l'extraordinaire

964. Crédits extraordinaires	—,—	467 675,—
Net	90,20	21 749 875,—

STATISTIQUES DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE DE DÉBITEURS

(Tableau XIV)

Nombre de journées d'hospitalisation : 235 984

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	37 819	19,92	753 486,—
701. Assistés confédérés	52 097	19,69	1 025 956,50
702. Assistés étrangers	19 427	21,33	414 528,50
703. Caisses-maladie	71 654	15,24	1 092 239,—

à déduire

3801. Ind. versées par les Cies d'assur.	—,—	—,—
Net	—,—	310 654,50

Frais des services généraux

6031. Nettoyage	0,02	3 750,—
6041. Eclairage, force motrice	0,01	2 092,75
6051. Combustibles, chauffage	0,04	9 023,—
6061. Eau	0,01	1 468,20
6081. Gaz	—,—	337,85
Net	0,08	16 671,80

Frais d'administration

6221. Téléphones	—,—	863,15
6241. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	—,—	556,—
6291. Frais divers d'administration	—,—	882,15
6311. Frais divers de déplacements	0,02	2 548,20
<i>Net</i>	0,02	4 849,50

Frais d'entretien

6401. Entretien des bâtiments	0,05	12 037,90
6411. Entretien des installations électriques	0,02	3 859,60
6421. Entretien des installations de chauffage	—,—	790,35
6431. Entretien du matériel et mobilier usuel	—,—	4 839,75
6441. Entr. du matériel et mobilier médical	0,02	560,—
6451. Entr. des machines	—,—	196,—
6461. Entretien du parc	—,—	3 642,50
6471. Entretien des autos	0,01	821,—
6481. Installation d'un éclairage de secours et d'un détecteur d'incendie	—,—	73 000,—
<i>Net</i>	0,31	99 747,10
Total Frais Serv. gén., d'adm., et d'entretien	0,41	121 268,40
Total Frais du Château de Chougny	0,51	431 922,90
	1,83	

ECOLE D'INFIRMIÈRES-D'INFIRMIERS

(Tableau XII)

Frais de personnel

	<i>par jour</i>	<i>Cptes 1971</i>
3002. Salaires de base en espèce	3,88	914 369,40
3202. Allocations de vie chère	1,09	256 506,—
3232. Primes d'ancienneté et prestations diverses	0,13	31 063,15
3262. Allocations de ménage	0,02	4 850,—
3402. Contributions Caisse de compensation (AVS)	0,16	38 921,35
3412. Primes assurances accidents	0,10	24 050,—
3422. Frais spéciaux pour le personnel	0,03	7 598,75
3432. Contributions caisse d'allocations familiales (CAFAC)	0,09	20 176,95
3442. Subside à la Caisse maladie du personnel	0,02	4 875,—
3512. Contributions caisse de prévoyance (CEH)	1,04	33 743,65
<i>Total</i>	5,66	1 336 154,25

704. Assurance invalidité (AI).	1 473	45,—	66 285,—
705. Assurances accidents privées	—	—,—	—,—
706. Assurance Suval	402	45,—	18 090,—
707. Assurance Militaire Fédérale	68	45,—	3 060,—
708. Assurance scolaire	—	—,—	—,—
709. Malades non assistés	53 044	23,98	1 271 811,—
<i>Total</i>	235 984	19,68	4 645 456,—

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE (Tableau XVI)

	<i>Montants</i>
<i>Frais du personnel</i>	1 781 953,75
3003. Salaires de base en espèces	367 565,65
3203. Allocations de vie chère	17 178,60
3233. Primes d'ancienneté et prest. div.	2 475,—
3263. Allocations de ménage	68 962,70
3403. Contributions caisse AVS	43 866,90
3413. Primes assurances accidents	4 776,05
3423. Frais spéciaux pour le personnel	36 858,80
3433. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	3 547,50
3443. Subside à la CM du personnel	—,—
3503. Certificats médicaux payés	54 493,10
3513. Contrib. Caisse prévoyance du personnel (CEH)	2 381 678,05
<i>Total</i>	

<i>A déduire</i>	45,25
3803. Indemnités versées par les comp. d'assurances	—,—
3843. Recettes diverses	45,25
<i>Total</i>	2 381 632,80
<i>Net</i>	

<i>Frais d'alimentation</i>	77,35
4703. Café, chicorée	—,—
4803. Denrées diverses et diyers repas	—,—
<i>Total</i>	77,35
<i>Net</i>	

<i>Frais des services médicaux</i>	74 329,80
5003. Pharmacie, médicaments	652,35
5203. Pharmacie, instruments et accessoires	5 470,10
5303. Bibliothèque médicale	1 262,—
5403. Soins spéciaux aux malades, recettes	79 190,25
<i>Total</i>	

<i>A déduire :</i>	244 743,60
5903. Traitements et médicaments facturés	—,—
<i>Total</i>	244 743,60
<i>Net</i>	165 553,35

	<i>Cptes 1971</i>
<i>Frais des services généraux</i>	3 024,—
6023. Blanchissage	1 131,50
6033. Nettoyage	1 204,45
6043. Eclairage, force motrice	3 654,50
6053. Combustibles, chauffage	924,—
6073. Vêtements et chaussures	51 303,—
6093. Locations	61 241,45
<i>Net</i>	

Frais d'administration

6203. Fournitures d'administration	14 286,95
6213. Imprimés	5 415,05
6223. Téléphones	17 940,30
6233. Poste	5 360,65
6243. Assurances diverses (incendie, RC)	3 631,25
6293. Frais divers d'administration	6 005,—
6313. Frais divers déplacements	42 507,35
Net	95 146,55

Frais d'entretien

6403. Entr. des bâtiments	80 767,45
6413. Entr. des installations électriques	2 702,85
6433. Entr. matériel et mobilier usuel	490,40
6443. Entr. matériel et mobilier médical	433,50
6453. Entr. des machines	4 840,55
Net	89 234,75

Matériel, mobilier

6503. Achat matériel et mobilier	57 492,40
Net	57 492,40
Frais Serv. gén., d'adm. d'entr et mat. mob.	303 115,15
Total	238 873,35
Net	—,—
9103. Total Frais Centre psycho-social universitaire	2 519 271,95

ATELIERS DE RÉADAPTATION (Tableau XVII)

Frais du personnel

	Montants
3004. Salaires de base en espèces	172 084,05
3204. Allocations de vie chère	35 573,50
3234. Primes d'ancienneté et prest. div.	1 566,70
3264. Allocations de ménage	600,—
3404. Contributions caisse A.V.S.	6 516,45
3414. Primes assurances accidents	4 230,20
3424. Frais spéciaux pour le personnel	16,—
3434. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	3 567,—
3444. Subside à la CM du personnel	607,50
3514. Contributions Caisse prévoyance du personnel	11 622,40
Total	236 383,80

A déduire :

3804. Ind. versées par les Cies d'assurances	—,—
Net	236 383,80

Frais d'alimentation

4704. Café, chicorée, cacao, sucre	249,60
4804. Denrées diverses et divers, repas	11 000,40
Net	11 250,—

A déduire :

4904. Repas payés	6 489,—
Net	4 761,—

Frais des services médicaux

5004. Pharmacie, médicaments	418,90
5204. Pharmacie, instruments et accessoires	—,—
Net	418,90

Frais des services généraux

6024. Blanchissage	760,90
6034. Nettoyages	4 200,—
6044. Eclairage - Force motrice	8 400,—
6054. Chauffage-combustibles	4 100,—
6074. Vêtements et chaussures	209,—
6094. Locations	37 200,—
Net	54 869,90

Frais d'administration

6204. Fournitures d'administration	1 288,75
6214. Imprimés	537,40
6224. Téléphones	15,70
6234. Poste	4 601,75
6244. Assurances diverses (RC-Incendie-acc.-malades)	523,80
6294. Frais divers d'administration	1 762,25
6314. Indemnités de déplacement	8 729,65
Net	—,—

Frais d'entretien

6404. Entr. des bâtiments	395,05
6414. Entr. des installations électriques	—,—
6434. Entr. du matériel et mobilier usuel	442,60
6454. Entr. des machines	1 859,95
6474. Entr. des autos	140,—
Net.	2 837,60

Matériel et mobilier

6504. Achat de matériel et mobilier	1 129,75
6514. Réserve pour renouvellement mat. et mob.	17 968,25
<i>Net.</i>	19 098,—
Frais serv. gén. d'adm, d'entr. et mat., mob. Total	85 535,15
Total des charges :	327 098,85

A déduire : Recettes

7504. Ateliers	3 201,77
7514. Contr. assurance invalidité AI.	43 260,—
7524. Contr. aide cantonale AI	83 222,—
7534. Stages	7 580,—
7554. Recettes Diverses stages AI.	42 276,—
<i>Total</i>	179 539,77
9104 Ateliers de réadaptation	147 559,08
<i>Total net</i>	147 559,08

ATELIERS D'ENTRAINEMENT AU TRAVAIL (Tableau XVIII)

Frais de personnel

3005. Salaires de base en espèces	269 036,10
3205. Allocations de vie chère	58 832,10
3235. Primes d'ancienneté et prestations diverses	3 344,65
3265. Allocations de ménage	2 475,—
3405. Contrib. Caisse de comp. AVS	10 716,85
3415. Primes assurances accidents	6 736,10
3425. Frais spéciaux pour le personnel	163,—
3435. Contr. caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	5 667,50
3445. Subside à la CM. du personnel	1 038,75
3515. Contr. caisse de prévoyance (CEH)	16 271,60
<i>Total</i>	374 281,65

A déduire :

3805. Ind. versées par les Cies d'assurances	—,—
<i>Total</i>	—,—
<i>Net</i>	374 281,65

Frais d'alimentation

4705. Café, chicorée, cacao, sucre	423,20
4805. Denrées diverses et divers; repas	35 188,35
<i>Total</i>	35 611,55

A déduire :

4905. Repas payés	11 522,20
<i>Net</i>	24 089,35

Frais des services médicaux

5005. Pharmacie, médicaments	91,20
5205. Pharmacie, instruments et accessoires	6,60
<i>Net</i>	97,80

Frais des services généraux

6025. Blanchissage.	3 061,30
6035. Nettoyage	1 509,05
6045. Eclairage, force motrice	3 188,70
6055. Combustibles, chauffage	8 752,65
6085. Gaz	25,—
6075. Vêtements et chaussures	748,—
6095. Locations	74 637,10
<i>Net</i>	91 921,80

Frais d'administration

6205. Fournitures d'administration	1 217,50
6215. Imprimés	1 860,35
6225. Téléphones	1 891,20
6235. Poste	70,90
6245. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	833,40
6295. Frais divers d'administration	1 835,40
6315. Frais divers déplacements	4 498,30
<i>Net</i>	12 207,05

Frais d'entretien

6405. Entr. des bâtiments.	5 232,15
6415. Entr. des installations électriques	1 090,30
6435. Entr. du matériel et mobilier usuel	528,—
6455. Entr. des machines	3 006,40
6475. Entr. des autos	4 644,—
<i>Net</i>	14 502,85

Matériel et mobilier

6505. Achat de matériel et mobilier	10 069,90
6515. Réserve pour renouv. mat. et mob.	20 569,45
<i>Net</i>	30 639,35
<i>Total</i>	149 271,05

Frais serv. gén., d'adm., d'entr. et mat., mob.

Salaires malades

8455. Salaires de base en espèces	166 297,40
8465. Contr. AVS s/ sal. malades	4 880,20
8475. Contr. CAFAC s/ sal. malades	2 827,05
8485. Primes assurances accidents	4 167,—
<i>Total</i>	178 171,65
<i>Total des charges</i>	725 911,50

A déduire : Recettes

7505. Ateliers	112 075,45
7515. Contr. assurance invalidité AI	147 463,—
7525. Contr. aide cantonale AI	249 666,—
7535. Stages	—,—
7555. Recettes diverses	16 999,45
Total	526 203,90
9105. Total Frais Ateliers d'Entraînement au travail	199 707,60

ATELIERS D'OCCUPATION (Tabl. XIX)

Frais de personnel

3006. Salaires de base en espèces	70 059,05
3206. Allocation de vie chère	15 637,35
3236. Primes d'ancienneté et prestations diverses	1 359,—
3266. Allocations de ménage	600,35
3406. Contributions caisse A.V.S.	2 813,35
3416. Primes assurances-accidents	1 767,—
3426. Frais spéciaux pour le personnel	—,90
3436. Contributions caisse all. fam. (CAFAC)	1 469,50
3446. Subside à la CM du personnel	292,75
3516. Contributions Caisse de Prévoyance CEH	4 147,55
Total	98 146,65

A déduire :

3806. Ind. versées par les Cies d'assurances	1 200,55
Net	96 946,10

Frais d'alimentation

4706. Café, chicorée, cacao, sucre	116,10
4806. Denrées diverses et divers; repas	12 688,45
Total	12 804,55

A déduire :

4906. Repas payés	3 346,50
Net	9 458,05

Frais des services médicaux

5006. Pharmacie, médicaments	2,40
5206. Pharmacie, instruments et accessoires	119,—
Net	121,40

Frais des services généraux

6026. Blanchissage	910,—
6036. Nettoyages	312,35
6046. Eclairage - Force motrice	1 431,60
6056. Combustibles, chauffage	1 659,40
6076. Vêtements et chaussures	242,—
6096. Locations	14 278,—
Net	18 833,35

Frais d'administration

6206. Fournitures d'administration	192,—
6216. Imprimés	548,90
6226. Téléphones	307,60
6236. Poste	—,—
6246. Assurances diverses (incendie, RC)	300,90
6296. Frais d'administration	974,—
6316. Indemnités de déplacement	15 810,10
Net	18 133,50

Frais d'entretien

6406. Entr. des bâtiments	2 324,75
6416. Entr. des installations électriques	102,85
6436. Entr. du matériel et mobilier usuels	208,45
6456. Entr. des machines	37,50
6476. Entr. des autos	214,—
Net	2 887,55

Matériel et mobilier

6506. Achat de matériel et mobilier	2 214,90
6516. Réserve pour renouv. mat. et mobilier	2 980,—
Net	5 194,90
Total	45 049,30

Frais serv. gén. d'adm. d'entr. et mat. mob.

Salaires malades	18 434,95
8456. Salaires de base en espèces	610,20
8466. Contribution AVS s/ sal. malades	313,40
8476. Contribution CAFAC s/ sal. malades	1 413,80
8486. Primes assurances accidents	20 772,35
Total	172 347,20

Total des charges

A déduire : recettes	5 139,85
7506. Ateliers	58 341,—
7516. Contr. assurance invalidité AI	83 222,—
7526. Contr. Aide cantonale AI	—,—
7556. Recettes diverses	146 702,85
Total	25 644,35

9106. Total Frais Ateliers d'occupation

HOPITAL DE JOUR (Tableau XX) (Clairival)

Frais de personnel

3007. Salaires de base en espèces	153 342,—
3207. Allocations de vie chère	30 772,60
3237. Primes d'ancienneté et prestations diverses	362,95
3267. Allocations de ménage	75,—
3407. Contr. Caisse de comp. AVS	6 192,65
3417. Primes assurances accidents	3 773,—

3427. Frais spéciaux pour le personnel	155,15
3437. Contr. Caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	3 137,35
3447. Subside à la caisse maladie personnel	401,25
3517. Contr. Caisse de prévoyance CEH	6 811,05
Total	205 023,—

A déduire :

3807. Ind. versées par les Cies d'assurances	193,40
Net	204 829,60

Frais d'alimentation

4707. Café, chicorée, cacao, sucre	855,—
4807. Denrées diverses et divers; repas	7 479,50
Net	8 334,50

A déduire :

4907. Repas payés	—,—
Net	8 334,50

Frais des services médicaux

5007. Pharmacie, médicaments	167,70
5207. Pharmacie, instruments et accessoires	—,—
Net	167,70

Frais des services généraux

6027. Blanchissage	756,—
6037. Nettoyage	1 250,—
6047. Eclairage, force motrice	466,85
6057. Combustibles, chauffage	1 450,85
6067. Eau	—,—
6087. Gaz	168,30
6077. Vêtements et chaussures	231,—
6097. Locations	15 916,65
Net	20 239,65

Frais d'administration

6207. Fournitures d'administration	982,30
6217. Imprimés	474,15
6227. Téléphones	469,60
6237. Poste	120,70
6247. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	170,70
6297. Frais divers d'administration	373,10
6317. Frais déplacements	24 624,55
Net	27 215,10

Frais d'entretien

6407. Entr. des bâtiments	1 472,90
6417. Entr. des installations électriques	200,—
6437. Entr. du matériel et mobilier usuel	868,85
6447. Entr. du mat. et mobilier médical	600,—
6457. Entr. des machines	358,—
6467. Entr. du parc	937,50
6477. Entr. des autos	1 275,—
Net	5 712,25

Matériel et mobilier

6507. Achat de matériel et mobilier	2 832,50
6517. Réserve pour renouvellement mat. et mob.	3 388,80
Net	6 221,30

Frais serv. gén. d'adm., d'entr. et mat. mob.

Total	59 388,30
------------------------	------------------

A déduire :

Taxes d'hospitalisation

7097. Malades non assistés	1 999,—
7047. Assurance invalidité	104 185,65
7517. Contribution AI	38 912,—
7567. Subvention AI pr équipement et installation	—,—
7857. Ecolage payé	8 829,—
Total	136 267,65

9107. Total Frais Hôpital de jour

Total	136 452,45
------------------------	-------------------

SERVICE DE LA DÉFICIENCE MENTALE (Tableau XXI)

<i>Frais de personnel</i>	63 312,60
3008. Salaires de base en espèces	10 919,30
3208. Allocations de vie chère	186,45
3238. Primes de fidélité et prestations diverses	87,50
3268. Allocations de ménage	2 426,75
3408. Contributions caisse de comp. (AVS)	1 608,45
3418. Primes assurances accidents	—,—
3428. Frais spéciaux pour le personnel	1 266,45
3438. Contributions caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	—,—
3448. Subside à la caisse maladie du personnel	1 407,60
3518. Contributions caisse de prévoyance (CEH)	81 215,10
Total	13 984,65

A déduire :

3808. Ind. versées par les comp. d'assurances	67 230,45
Net	—,—

Frais d'alimentation :

4708. Café, chicorée, cacao, sucre	1 413,35
4808. Denrées diverses et divers-Repas	1 413,35
Total	—,—

A déduire :

4908. Repas payés	770,—
4918. Diverses recettes	770,—
Total	643,35
Net	—,—

Frais des services médicaux

5008. Pharmacie, médicaments	—,—
5208. Pharmacie, instruments et accessoires	—,—
Total net	—,—

Frais des services généraux

6028. Blanchissage	181,80
6038. Nettoyage	714,50
6048. Eclairage, force motrice.	345,95
6058. Combustibles, chauffage	1 440,90
6078. Vêtements et chaussures	22,—
6098. Locations	14 622,—
Net	17 327,15

Frais d'administration

6208. Fournitures d'administration	394,70
6218. Imprimés	322,50
6228. Téléphones	1 936,90
6238. Poste	—,—
6248. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	10,—
6298. Frais divers d'administration	2 208,80
6318. Frais divers déplacements	3 571,90
Net	8 444,80

Frais d'entretien

6408. Entr. des bâtiments	46,60
6418. Entr. des installations électriques	21,75
6438. Entr. du matériel et mobilier usuel	28,50
6458. Entr. des machines	183,60
6478. Entr. des autos	—,—
Total net	280,45

Matériel et mobilier

6508. Achat de matériel et mobilier	4 818,30
6518. Réserve pour renouv. du matériel et mobilier	—,—
Total net	4 818,30
Frais serv. gén., d'adm., d'entr. et mat. mob.	30 870,70
Total	30 870,70

Salaires malades

8458. Salaires y compris les charges sociales	—,—
Total	—,—
Total des charges	98 744,50

A déduire :

Recettes

7508. Ateliers	—,—
7518. Contribution assurance invalidité AI	—,—
7528. Contribution aide cantonale AI	—,—
7558. Recettes diverses	—,—
Total	—,—
9108. Service de la Déficience mentale.	98 744,50
Total net	98 744,50

TOXICOPATHIE (Tableau XXIII)

Frais de personnel

3009. Salaires de base en espèces	90 011,40
3209. Allocations de vie chère	22 928,40
3239. Primes de fidélité et prestations diverses.	376,50
3249. Indemnités pour service de nuit	—,—
3269. Allocations de ménage	3 667,20
3409. Contributions caisse de comp. (AVS)	2 215,10
3419. Primes assurances accidents	1 926,35
3439. Contributions caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	37,50
3449. Subside à la caisse maladie du personnel	978,35
3519. Contributions caisse de prévoyance (CEH)	122 140,80
Total	122 140,80

A déduire :

3809. Ind. versées par les comp. d'assurances	445,50
Total	445,50
Net	121 695,30

Frais d'alimentation

4709. Café, chicorée, cacao, sucre	54,30
4809. Denrées diverses et divers - Repas	182,95
Total	237,25

A déduire :

4909. Repas payés.	—,—
4919. Diverses recettes	237,25
Total	237,25
Net	—,—

Frais des services médicaux

5009. Pharmacie, médicaments	215,95
5209. Pharmacie, instruments et accessoires	343,75
5309. Bibliothèque médicale	707,45
5409. Soins spéciaux aux malades	—,—
Total net.	1 267,15

Frais des services généraux

6029. Blanchissage	3 274,95
6039. Nettoyage	1 399,—
6049. Eclairage, force motrice.	163,10
6059. Combustibles, chauffage	1 255,—
6079. Vêtements et chaussures	—,—
6099. Locations	58 466,60
Total net.	64 558,65

Frais d'administration

6209.	Fournitures d'administration	2 342,60
6219.	Imprimés	945,80
6229.	Téléphones	76,10
6239.	Poste	—,—
6249.	Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	139,40
6299.	Frais divers d'administration	910,50
6319.	Frais divers déplacements	917,25
	Total net.	5 331,65

Frais d'entretien

6409.	Entr. des bâtiments	40 000,—
6419.	Entr. des installations électriques	17,—
6439.	Entr. du matériel et mobilier usuel	278,80
6449.	Entr. matériel et mobilier médical	—,—
6459.	Entr. des machines	—,—
6479.	Entr. des autos	—,—
	Total net.	40 295,80

Matériel et mobilier

6509.	Achat de matériel et mobilier	65 966,15
6519.	Travaux en cours et acquis. de matériel	60 648,05
	Total net.	126 614,20
	Frais serv. gén. d'adm., d'entr. et mat., mob. Total	236 800,30
	Total des charges	360 000,—

A déduire :

Recettes

7509.	Ateliers	—,—
7519.	Contribution assurance invalidité (AI)	—,—
7559.	Recettes diverses	—,—
	Total	—,—
9109.	Toxicopathie	—,—
	Total net.	360 000,—

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS

(Tableau XIII)

Amortissements

	<i>Par jour</i> F	<i>Montants</i> F
916. Matériel, mobilier, machines clinique		47 795,65
914. Automobiles		7 216,80
224-234 Matériel exploitation agricole	0,23	—,—
	—,—	—,—
Total	0,23	55 012,45

ACTIFS TRANSITOIRES

(Tableau XXIV)

au 31 décembre 1971

Divers	221 932,20
Nouvel atelier mécanique	1 257,80
Centre de direction	4 767,—
	227 957,—

PASSIFS TRANSITOIRES

(Tableau XXIV)

Montants
F

Fonds de recherches scientifiques	—,—
Fonds écolage	137 570,—
Ecole d'infirmières	26 696,60
Service social Bel-Air	1 242,60
» » Département : Bel-Air	634,05
Divers	141 582,50
Lutte contre l'alcoolisme	50 000,—
	357 725,75

Allocation de vie chère complémentaire (Contributions AVS et CAFAC comprises)

—,—
—,—